

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Comme le dernier trimestre de 2016, le premier trimestre de 2017 pourrait être décrit à juste titre comme « le calme avant la tempête ». L'examen des tarifs de transport de Hydro One, en cours depuis 2 ans, s'est terminé, et les audiences concernant les tarifs de 30 milliards de dollars d'Ontario Power Generation (OPG) ont commencé. Nous n'avons donc pu réaliser des économies que dans quelques petits dossiers, pour une somme d'environ 670 000\$.

Au cours du prochain trimestre, la Commission de l'énergie de l'Ontario devrait rendre sa décision sur les tarifs de transport de Hydro One, et l'examen de la demande d'OPG devrait prendre fin, la décision étant prévue pour le troisième trimestre. De plus, la Commission entreprendra l'examen des tarifs de plusieurs distributeurs d'électricité – dont le plus grand et le plus coûteux, Hydro One.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Ontario Power Generation (OPG) – Tarifs de production – 2017-2021. Les audiences concernant la demande d'approbation de tarifs la plus importante jamais présentée au Canada sont presque terminées. La Commission recevra des observations écrites détaillées en mai 2017, et nous prévoyons maintenant qu'elle rendra sa décision en septembre 2017.

Cette demande touche la presque totalité des centrales hydroélectriques et nucléaires d'OPG et, indirectement, les réacteurs nucléaires de Bruce Power. À l'origine, elle prévoyait des hausses de tarifs de 11 % par année sur au moins 10 ans pour les centrales nucléaires, ainsi que des hausses indexées sur l'inflation pour les centrales hydroélectriques. Au total, les écoles devaient payer 340 millions de dollars (M\$) de plus sur 10 ans.

Ces hausses de tarifs sont nécessaires pour réaliser le projet de remise en état des réacteurs nucléaires de la centrale de Darlington, qui devrait coûter 12,8 milliards de dollars, et pour prolonger la durée utile de la centrale nucléaire de Pickering. La Commission de l'énergie ne peut mener qu'un examen limité de ce projet, mais nous dirigeons des efforts en vue de déterminer si la planification et l'exécution du projet vont prévoir la souplesse nécessaire pour parer à toute éventualité – ce qui s'impose, étant donné qu'aucun projet de cette envergure n'a

jamais été réalisé à temps et sans dépassement de coûts dans une centrale nucléaire. Nous essayons ainsi d'atteindre un équilibre délicat, car il faut maintenir les tarifs au niveau le plus bas possible aujourd'hui, tout en évitant le risque de problèmes beaucoup plus graves à l'avenir.

Modifiant sa demande à la dernière minute, OPG a changé sa méthode de lissage des tarifs pour réunir les hausses de tarifs touchant les centrales hydroélectriques et les centrales nucléaires afin de former une seule hausse, qui est plus élevée que les hausses proposées initialement. Celles-ci auraient fait augmenter la facture des écoles de 5 M\$ en 2017, mais la nouvelle proposition la ferait grimper de 11 M\$; toutefois, les hausses seraient moins élevées pour les années 2018 à 2021. Nous allons contester cette méthode de tarification, car, pour les clients résidentiels (mais non pour les écoles), elle pourrait être influencée par la proposition du Plan pour l'équité dans le secteur de l'électricité concernant le refinancement du rajustement global.

De plus, la proposition d'OPG ne prévoit aucun coefficient d'augmentation des taux après 2018. Or, les données historiques montrent qu'OPG doit habituellement augmenter ses tarifs de 5 % à 15 % en raison de paiements qui viennent s'ajouter aux tarifs réguliers.

Les deux avocats de la Coalition, Jay Shepherd et Mark Rubenstein, assument comme d'habitude la coordination des activités des divers groupes

de clients touchés par ce dossier. Tout le monde est conscient que des sommes considérables sont en jeu, mais les questions sont complexes et la marge de manœuvre de la Commission de l'énergie est limitée.

Hydro One - Tarifs de transport - 2017-2018.

Les audiences concernant cette demande ont pris fin en décembre 2016, et les intervenants ont présenté leurs observations écrites en janvier et en février 2017. La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision d'ici la fin juin 2017, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017.

Hydro One demande l'approbation d'une hausse d'environ 10 % de ses tarifs de transport, qui ajouterait un total d'environ 3 M\$ à la facture des écoles en 2017 et 2018. Nous avons demandé à la Commission de l'énergie d'ordonner des réductions de plusieurs des augmentations de coûts proposées.

Essex Powerlines. Cette entreprise, qui dessert une trentaine d'écoles du sud-ouest de l'Ontario, avait proposé en 2014 de modifier rétroactivement la répartition de 3,6 M\$ de tarifs entre ses clients résidentiels et non résidentiels. Cette mesure aurait fait augmenter la facture de chacune des écoles visées d'environ 10 000 \$, mais nous nous sommes opposés avec succès à ce rajustement rétroactif. Toutefois, après avoir reçu une plainte de l'entreprise, la Commission de l'énergie a décidé de soumettre ce dossier à un nouvel examen, et nous avons, une fois de plus, dirigé l'opposition aux mesures proposées.

La nouvelle décision a ensuite été reportée pendant plus d'une année, parce que les deux arbitres chargés du dossier ne parvenaient pas à s'entendre à son sujet. Finalement, la Commission de l'énergie a été forcée d'appliquer la règle selon laquelle, en cas d'impasse, la décision initiale est maintenue. Les écoles visées économiseront ainsi **290 000 \$**, que nous n'avions pas encore comptabilisés parce que nous attendions l'issue du nouvel examen de la demande.

London Hydro. London Hydro est l'un des distributeurs d'électricité les mieux gérés de la province et l'un de ceux dont les coûts sont les moins élevés. De plus, cette entreprise travaille

en étroite collaboration avec les conseils scolaires locaux afin de les aider à gérer l'utilisation de l'énergie dans plus de 240 écoles.

Dans la demande d'approbation de ses tarifs pour 2017, qui s'appliqueront pendant 5 ans, London Hydro proposait une hausse initiale de 6,33 %. Sous notre direction, les groupes de clients ont négocié un règlement complet, selon lequel les écoles paieront seulement 2,15 % de plus en 2017. Comme le prévoyait la demande de l'entreprise, les tarifs augmenteront ensuite d'environ 1,5 % pour chacune des 4 années suivantes. Les économies totales pour les écoles devraient atteindre **260 000 \$**.

Canadian Niagara Power. Cette entreprise, qui dessert 35 écoles de Gananoque, Port Colborne et Fort Erie, demandait une hausse de tarifs d'un peu moins de 13 % pour 2017. Elle connaît depuis longtemps des difficultés, et ses tarifs se situent généralement parmi les plus élevés de la province.

De nombreuses questions ont été réglées au cours d'une négociation que nous avons dirigée, mais certains grands enjeux ont été débattus au cours d'une audience tenue en janvier 2017. Par suite de la décision rendue par la Commission de l'énergie en mars 2017, les écoles touchées verront leurs tarifs augmenter d'un peu moins de 6 %, ce qui leur permettra d'économiser un total de **120 000 \$** sur 5 ans.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Programmes d'économie de gaz naturel.

La Commission de l'énergie a demandé à Jay Shepherd, un des avocats de la Coalition, d'être l'un des deux représentants des clients qui siégeront au comité chargé de surveiller les programmes d'économie de gaz naturel d'Enbridge et d'Union Gas.

Ce nouveau comité, qui a la responsabilité d'engager et de superviser les vérificateurs qui vont contrôler les résultats présentés par les deux entreprises, remplace les anciens comités de vérification et d'évaluation qui étaient dirigés par les entreprises elles-mêmes. Les représentants des clients qui siègent à ce comité ont pour but de s'assurer que les importants budgets que

financent les clients sont dépensés judicieusement, et que les incitatifs versés aux entreprises, qui peuvent dépasser 20 M\$ par année, sont fondés sur des résultats vérifiés.

Expansion concurrentielle des réseaux de distribution de gaz naturel. En novembre 2017, la Commission de l'énergie a décidé de ne pas approuver le prolongement des réseaux de distribution de gaz naturel qui serait subventionné par la clientèle actuelle des distributeurs, mais plutôt d'autoriser ceux-ci à faire payer à leurs nouveaux clients des frais supplémentaires qui couvriraient le coût du prolongement du réseau jusque chez eux.

Cette décision a pour effet pratique d'ouvrir les régions actuellement non desservies par les distributeurs de gaz naturel à la concurrence entre diverses entreprises. Un premier cas vient de se produire, car EPCOR (un distributeur de gaz de l'Alberta) et Union Gas ont déposé des propositions concurrentes pour desservir la ville de Kincardine et ses alentours, au sud de la péninsule de Bruce.

Nous prenons une part active à l'examen de ce dossier, à la fois pour protéger les intérêts des écoles directement visées et pour nous assurer que les règles applicables à ce nouveau processus concurrentiel fonctionneront à l'avantage des écoles qui seront touchées par le prolongement des réseaux de distribution de gaz dans d'autres régions.

Régime de plafonnement des émissions de gaz à effet de serre et d'échange de droits d'émission. Enbridge et Union Gas ont déposé leurs plans de conformité pour 2017, et la Commission de l'énergie les examine actuellement. L'impact financier du régime sur les écoles devrait d'abord se chiffrer à plus de 2 300 \$ par école en 2017, puis augmenter avec le temps, à mesure que le coût des droits d'émission de gaz à effet de serre deviendra plus élevé.

Selon les règles applicables au régime, la plupart des renseignements essentiels sur la conformité des entreprises ne peuvent pas être rendus publics et ne sont pas communiqués aux groupes d'intervenants. Malgré ces restrictions, nous prenons une part active à l'examen des plans, afin de veiller à ce que les entreprises se conforment à leurs obligations de la manière la moins coûteuse possible.

Jay Shepherd
Mark Rubinstein

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Des questions?

Communiquez avec Wayne McNally
(wmcnally@opsba.org)

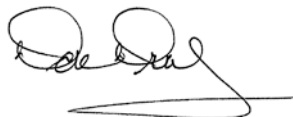
ou Jay Shepherd
(jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Don Drone
Bureau de Toronto : 416.340.2540
Cellulaire : 519.837.7719
Courriel : ddrone@oesc-cseo.org